



## Paiement des congés payés

-----  
Par daniells

Bonjour,

Je suis salarié cadre, directeur commercial pour une société néerlandaise. Je suis français, je travaille en France et j'ai un contrat de travail français.

Du fait de la charge de ma travail, de la pression pour atteindre mes objectifs et aussi de mon sérieux, j'ai beaucoup de mal à prendre mes congés.

Cette situation durant maintenant depuis plusieurs années, je me retrouve avec un solde de 158 jours de congés non pris.

Nous nous sommes mis d'accord avec mon employeur sur le fait qu'il va me payer une grande partie de ces jours de congés.

Les question sont :

- comment calculer l'indemnité brute et nette que je recevrai ?
- comment calculer le montant total chargé que cela va coûter à mon employeur ?

Par avance merci pour vos réponses.

Daniel